

Objectif Général :

Le bénéficiaire sera en capacité, après cette formation, de mettre en place une bonne pratique de l'utilisation de produits de biocontrôle

Objectifs intermédiaires

- Être capable de connaître la réglementation dans le domaine du Biocontrôle et de la Protection Biologique Intégrée.
- Être capable de comprendre les mécanismes d'action et la mise en œuvre des produits de Biocontrôle (les différents types).
- Être capable d'appréhender une démarche globale, du diagnostic à l'élaboration d'un programme de protection des végétaux, en zone cultivée et non cultivée

Public :

- Conseillers.
- Distributeurs (coopératives et négoce).
- Fabricants de produits.
- Entrepreneurs dans le domaine agricole.
- Agriculteurs.

Prérequis :

Aucun prérequis.

Moyens pédagogiques :

Formation en présentiel ;

Méthodes : exposés, travaille en atelier, témoignage utilisateur ou prescripteur biocontrôle, échanges entre bénéficiaires et intervenants.

Outils utilisés : vidéo projection, paperboard, post-it, supports de formation, PowerPoint.

Contenu de la formation

1^{ère} journée

APPLICATIONS ET MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE GLOBALE

9h30 - Accueil et présentations (55 min)

- Rappel de l'Objectif des 2 jours (connaître...- comprendre...-appréhender... le biocontrôle)
- Cadre (organisation, ...), horaires...
- Tour de table
- Présentation des 2 structures Académie du Biocontrôle et de la Protection Biologique intégrée (ABPBI) et de Végéphyll.

Vérifier les connaissances des stagiaires sur le biocontrôle (45 min)

- Réponse au questionnaire de My Grenn Training Box.
- Faire émerger et confronter les points de vue de vue sur le biocontrôle
- Connaître le niveau des stagiaires et leur avis ou expérience sur le biocontrôle

Pause (15 min)

La Réglementation Biocontrôle (1h05)

- Historique
- Réglementations
- Définitions
- Mise en perspectives des définitions réglementaires avec celles des praticiens et de l'industrie
- La réglementation française : de l'évaluation à la décision ; l'ANSES
- Articulations entre définitions en France et en Europe
- Liste officielle des produits de biocontrôle mise à jour mensuelle
- Biostimulants/Biocontrôle
- Biocontrôle et agriculture Biologique
- PNPP et Substances de base
- SDP
- Loi LABBE du 06 février 2014

Les Produits (définitions, modes d'action, cibles, utilisations, précautions et limites)

- Macroorganismes (30 min)

13h00 - Déjeuner (1h00)

14h00 - Les Produits (suite)

- Médiateurs chimiques (30 min)
- Microorganismes (30 min)
- Substances naturelles (30 min)

Pause (15 min)

Développement du Biocontrôle (30 min)

- Marché National
- Marché international
- Perspectives de recherche et de développement
-

Synthèse sur les acquis sous forme de Quizz (15 min)

Exposés et échanges sur des utilisations de biocontrôle (1h00)

- Success-story de produits de biocontrôle ;
- Impacts positifs et/ou négatifs (coût- facilité d'emploi-Résistances...)
- Stratégies de protection intégrée avec le biocontrôle

17h30 - Fin de la première journée

2^{de} journée

DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

9h30 - Témoignage d'un agriculteur/trice ou d'un expert utilisant le biocontrôle (3h15)

- Prise de notes sur les observations réalisées et réponses aux questions posées permettant de faire le lien entre la théorie et la pratique

Pause (15 min) vers 10h30

13h00 - Déjeuner (1h00)

14h00 - Bilan sur la matinée (45 min)

- Apports théoriques si nécessaire
- Lien avec les apports précédents

Etudes de cas (1h40)

- Réaliser un diagnostic et proposer des solutions adaptées dans une dynamique de PBI
- Restitution de chaque atelier par 1 représentant du groupe
- Echanges avec le groupe
- Synthèse

Pause (15 min)

Test individuel pour évaluer l'efficiency de la formation (30 min)

- Test écrit (réponse à 20 questions posées)
- Correction collective par orale

Evaluation qualitative de la formation (20 min)

- Grille d'évaluation.
- Tour de table.

17h30 - Fin de la Seconde Journée – Fin du stage

Informations :

Document remis en début de formation : lien avec les pdf des supports

Documents remis après la formation par courriel : attestation de compétences et certificat de réalisation

Lieu : Station Co 6 B rue du Bas Village 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Dates : 18 et 19 octobre 2023.

Durée : 2 jours – 14 heures.

Tarif : 900 € H.T. + TVA (soit 1080 € TTC)

Horaires :

- 9h30 - 13h (dont pause de 15 min)
- 13h – 14h déjeuner
- 14h - 17h30 (dont pause de 15 min)

Intervenants :

Aude Bernardon Mery, Directrice Recherche Développement Réglementaire de la société GAIAGO

Sonia Hallier, Présidente de la société Bio-Eva.

Agriculteur utilisateur de produits de Biocontrôle

Contact Administratif : VEGEPHYL, Tél. 01 41 79 19 80, vegephyll@vegephyll.fr